

DECISION DU PRESIDENT N° 2025-911

ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC N°253701 : CHANGEMENT DU SYSTEME DE DECHLORAMINATION DU MULTIPLEXE AQUATIQUE PAR DECHLORAMINATION ULTRA VIOLET

Le Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-9, L.5211-10 et L.5216 et suivants,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L.2120-1 2°, L2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et suivants,

Vu la délibération n°2020-4-02 du 30 juillet 2020 portant délégation d'une partie des attributions Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Vu les crédits inscrits au Budget 2025,

Vu l'avis d'appel public à concurrence n°1124819 envoyé à publication le 17 octobre 2025 sur le Journal d'Annonces Légales Les Echos, avec une date limite de réception des offres au 12 novembre 2025 à 12h00.

Vu le rapport d'analyse des offres,

DECIDE :

Article 1 : d'attribuer le marché n°253701 : « Changement du système de déchloramination du multiplexe aquatique par déchloramination ultra-violet » d'une durée de 8 mois à compter de sa notification, au candidat HERVE THERMIQUE pour un montant de 59 449.99€ HT.

Article 2 : de signer le marché n°253701 : « Changement du système de déchloramination du multiplexe aquatique par déchloramination ultra-violet ».

Article 3 : de préciser que la présente décision sera transmise pour information au Conseil communautaire.

Givrand, le 15 décembre 2025,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le :
- de la publication sur www.payssaintgilles.fr le :

22 DEC. 2025

22 DEC. 2025

Le Président,

François BLANCHET



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant

CS 63669 - Givrand

85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55

Courriel accueil@payssaintgilles.fr